

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JUIN 2013 à 19 H 00

L'AN DEUX MIL TREIZE, LE VINGT JUIN, à dix neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de LAMARCHE-SUR-SAONE convoqués le 13 Juin 2013, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. BRANCOURT Alain.

**Etaient présents :** Alain BRANCOURT, Raymond VITRY, Viviane NEBOUT, Gilles LEMUNIER, Alain FLACELIERE , Frédéric COLLE, Yves BOILLIN, Abel BARBIER, Mme Maria HAMY-CALCADA, Jean-Sébastien VIENNET, Michèle VAILLARD

**Etaient absents excusés :** Thérèse MATHIRON (Procuration à Alain FLACELIERE) – Martine CLEMENT

**Etaient absents :** MM. Joël LEVITTE – Laurent HARDY

**Secrétaire de séance :** Viviane NEBOUT

Le Maire déclare la séance ouverte, donne lecture du précédent compte-rendu et propose l'ordre du jour suivant :

## **DETERMINATION DU NOMBRE ET DU MODE DE REPARTITION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES**

Le Maire précise qu'en application du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la composition des sièges des délégués communautaires, l'assemblée doit délibérer au plus tard 6 mois avant le 31 Décembre précédant celle du renouvellement général des conseillers municipaux et déterminer le nombre et le mode de répartition des délégués de la Communauté de Communes de PONTAILLER SUR SAONE.

Le Conseil Municipal accepte la répartition établie par la Communauté de Communes au cours de sa séance du 25 Mars 2013 et fixe le nombre des délégués de la Commune à 4.

## **SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en rapport avec l'approbation de la modification de l'art.II-1 des statuts en ajoutant « l'élaboration, l'approbation, le suivi et la révision du SCOT ».

## **LOCATION LOGEMENT COMMUNAL**

Suite aux travaux de mise aux normes des installations électriques et d'isolation dans le logement de type 3 sis 22 rue du Général de Gaulle, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un bail de location de 6 ans, au prix de 300 € et un second pour un garage au prix de 16 € à compter du 01 Juillet.

M. VITRY précise que les travaux du logement sis au dessus de la bibliothèque vont débiter prochainement afin de pouvoir envisager une location du logement de type 4 dans les meilleurs délais.

## **EMPRUNTS TRAVAUX**

Afin d'aider au financement des travaux engagés pour l'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement, le Conseil Municipal charge le Maire de la négociation des emprunts nécessaires auprès des organismes bancaires et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes.

## **ACHAT TERRAINS**

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de 2 parcelles boisées d'une superficie totale de 34 ares 24 ca au lieu dit « Aux Champs Bouillot » en vue d'augmenter la superficie de la forêt communale au prix de 0,40 € le m<sup>2</sup>, charge le Maire de la conduite administrative des dossiers et l'autorise à signer les actes correspondants. Les frais notariés seront à la charge de la Collectivité.

.../....

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

Suite aux prévisions budgétaires de l'exercice 2013, le Conseil Municipal décide de la modification de certaines opérations d'ordre entre les sections d'exploitation et d'investissement dans les budgets primitifs « eau potable » et « assainissement » en régularisation d'erreurs matérielles dans la saisie des articles comptables (pas de crédits complémentaires engagés).

### **ALIGNEMENT ET ELARGISSEMENT VOIES ET SIGNATURE DES CONVENTIONS DE SERVITUDE**

M. VITRY rend compte de l'état d'avancement du dossier du surpresseur et des différentes démarches à effectuer auprès des propriétaires concernés par le passage de la conduite. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les arrêtés d'alignement et les conventions de servitude adéquates.

Le Conseil Municipal décide de la réfection de la « Rue de la Glacière » côté rue Basse et charge le Maire de faire la demande de subvention qui peut être accordée à hauteur de 5000 € par le Conseil Général de la Côte d'Or.

### **SIGNATURE CONVENTION MEDIATHEQUE**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la Médiathèque de la Côte d'Or pour le prêt du matériel d'exposition et des livres pour les différentes animations de la Bibliothèque Municipale

### **ENCAISSEMENT CHEQUE**

Le conseil municipal autorise le Maire à encaisser pour le compte de la commune un chèque de 81.27 € d'EDF en remboursement d'un trop versé.

### **RENOVATION ENDUIT CHAPELLE**

Le Maire précise que la Collectivité peut solliciter une subvention auprès du Conseil Régional pour aider au financement des travaux de restauration de l'enduit de la Chapelle Notre-Dame de Lamarchotte. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des devis et des conseils donnés par le CAUE, charge le Maire de constituer le dossier de subvention. L'association du Renouveau de la Chapelle s'engage à apporter sa contribution financière en complément de la subvention.

### **PRIME ARTIFICIER**

Le Conseil Municipal décide de reconduire le principe d'allouer une indemnité de 400 € à l'artificier qui prépare les décors et tire les feux du 13 Juillet.

### **LOTISSEMENT DE LA GARENNE**

Pour répondre à la demande de Me Arnault MERLE, chargé de la vente des terrains du lotissement de la Garenne, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte de dépôt de pièces constitutif dudit lotissement.

### **INTERVENTION DES CONSEILLERS**

- **Gilles LEMUNIER** soulève à nouveau le problème des incivilités de certaines personnes qui continuent de déposer du matériel électroménager, des fenêtres, des batteries..... sur le site du tri sélectif à verre rue de Franche Comté et des vols commis tout au long de l'année entre autre dans le cimetière communal (4 arrosoirs, fleurs.....), disparition de gerbe commémorative, de chrysanthème à la Toussaint sur le « Monument Farat »  
- **Alain FLACELIERE** porte à connaissance que 4 photographies de la commune sont exposées à l'église de PONTAILLER-SUR-SAONE dans le cadre du concours organisé par l'Office du Tourisme et que l'Association du Renouveau de la Chapelle organise une opération « envole moi » en musique (lanterne volante) sur le site du Petit Port le 14 Septembre prochain dont les bénéfices seront reversés au profit du Téléthon.

.../...

- **Maria CALCADA** rappelle que l'interdiction de circuler à vélo dans la cour n'est pas toujours respectée par certains élèves. Le projet de fermeture de la cour derrière la Mairie reste à l'étude.

Le Maire fait part :

- des remerciements de quelques associations pour l'octroi de la subvention 2013
- de deux courriers du Père Joseph NKOUKA, Curé de la Paroisse du Canton de PONTAILLER-SUR-SAONE, l'un concernant une demande de subvention de la Paroisse pour aider au financement des frais de nettoyage du presbytère et de la maison paroissiale ; l'autre informant son futur détachement à la paroisse de MIREBEAU-SUR-BEZE en plus de ses fonctions dans le canton de PONTAILLER.
- de la programmation du Tour du Pays Saône Vingeanne les 03 et 04 Mai 2014. Sur accord du Conseil, la commune sera à nouveau ville étape.
- d'une invitation de l'école élémentaire le 01 juillet à 17 h 30
- de l'invitation de l'office du Tourisme à la fête de l'eau le 30 juin

La séance est levée à 20 h 00

Po Le Maire – le Premier Adjoint

Raymond VITRY